

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1. Pouvoir adjudicateur

Groupement de commandes des communes de Charnècles, La Murette, Réaumont, Saint-Cassien et Saint-Blaise-du-Buis.

Coordonnateur du groupement :

Commune de Réaumont

10 place de la Mairie

38140 REAUMONT

Contact :

Tél. : 04 76 91 05 78

Courriel : finances.reaumont@orange.fr

2. Objet du marché

Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire et le portage de repas à domicile des communes membres du groupement.

Code CPV principal :

55523100-3 – Services de restauration scolaire.

3. Procédure de passation

Marché public passé selon une procédure adaptée en application de l'article R.2123-1 du Code de la commande publique.

Accord-cadre exécuté par émission de bons de commande.

4. Caractéristiques principales

Le marché porte sur la préparation, la fourniture et la livraison de repas en liaison froide destinés :

- aux élèves des écoles maternelles et élémentaires ;
- aux adultes fréquentant les restaurants scolaires ;
- aux bénéficiaires du service de portage de repas à domicile.

Quantité annuelle estimative : environ 80 000 repas.

5. Prestations supplémentaires éventuelles (PSE)

PSE n°1 : Fourniture du pain.

Les candidats devront obligatoirement chiffrer cette prestation.

6. Durée du marché

Durée initiale : 20 mois à compter du premier bon de commande.

Le marché pourra être reconduit tacitement deux fois pour une durée d'un an à chaque reconduction, sans que sa durée totale puisse excéder 44 mois.

7. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères suivants :

- Prix : 30 %
- Valeur technique : 60 %
- Logistique, communication et gestion administrative : 10 %

Les sous-critères sont détaillés dans le règlement de consultation.

8. Retrait du dossier de consultation et remise des offres

Uniquement sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

9. Date limite de réception des offres

Vendredi 25 septembre à 12h00

10. Renseignements complémentaires

Les demandes de renseignements complémentaires devront être adressées exclusivement via la messagerie sécurisée du profil acheteur.

11. Instance chargée des recours

Tribunal administratif de Grenoble

2 place de Verdun

38000 GRENOBLE

Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Envoi à la publication le 24/06/2026